

MAIRIE DE
37140 LA CHAPELLE-sur-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 6 MARS 2023

Date de convocation : 28/02/2023

Date d'affichage : 28/02/2023

Conseillers

en exercice : 15 L'an deux mil vingt-trois, le six mars, à vingt heures trente,
Présents : 11 le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni,
Pouvoir : 1 en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses
Votants : 12 séances, salle de la mairie, sous la présidence de M. GUIGNARD Paul,
Maire

Etaient présents : M. GUIGNARD Paul, Mme MUREAU Nicole, M. PETIBON Jacky, M. LEPILLIEZ
Philippe, M DRUGEON Francis, M. DELAUNAY Fabien, Mme GANDRILLE Christine,
M. ALBERT Alexandre, M. de CHAMPS Hubert, Mme BEAUMARD Angélique, M. DELETANG Grégory

Etaient excusés : Mme GALET Florence (a donné pouvoir à M. GUIGNARD Paul), M. SERVANT
Dimitri, Mme DESCORMIERS Cindy

Etait absente : Mme BEGOUIN Gaëlle

Monsieur de CHAMPS Hubert a été désigné secrétaire de séance.

DCM 2023-03-012

7.1. Finances - décisions budgétaires

Affectation du résultat de l'exercice 2022

Le Conseil Municipal,

Après avoir examiné le compte administratif de l'année 2022 statuant sur l'affectation du résultat,
Constatant que le compte administratif 2022 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 495 187,39 €

Constatant :

- le déficit d'investissement de : - 214 936,58 €
- Les restes à réaliser en dépenses au 31 décembre 2022 : - 71 900,44 €
- Les restes à réaliser en recettes au 31 décembre 2022 : + 11 416,00 €

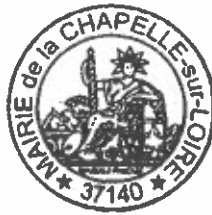
Il en résulte que le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à la somme de
275 421,02€

DÉCIDE, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- . report au compte R002 (fonctionnement) la somme de 219 766,37 €
- . report au compte D001 (investissement) la somme de 214 936,58
- . affectation au compte R1068 (investissement) la somme de 275 421,02 €

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire,
de CHAMPS Hubert



Le Maire,
GUIGNARD Paul



Envoyé en préfecture le 08/03/2023
Reçu en préfecture le 08/03/2023
Publié le - **8 MARS 2023** SLO
ID : 037-213700586-20230306-DCM_2023_03_012-DE